

CROATIE

Principes directeurs et formation concernant les études d'impact sur l'environnement

CONTACT

Ministry of Environmental Protection, Physical Planning and Construction
Téléphone: +385 1 37 17 413 Fax: +385 1 37 17 149
Courriel: nikola.ruzinski@mzopu.hr Internet: www.mzopu.hr

Nikola Ruzinski, State Secretary, Ministry of Environmental Protection, Physical Planning and Construction

SECTEURS D'INTERVENTION

Éducation/apprentissage

Outils et matériels (tels
que Médias & TIC)

DESCRIPTION

Cette initiative vise à renforcer les capacités des responsables des études d'impact sur l'environnement (EIE) et à les rendre plus aptes à mettre en oeuvre les outils d'évaluation appropriés, à développer la participation des parties prenantes et du grand public au processus d'évaluation et à améliorer les études elles-mêmes. Ces résultats doivent être obtenus par des ateliers consultatifs, des visites de travail, l'élaboration d'un programme de formation à l'administration des systèmes au Ministère de la protection de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la construction ('former les formateurs'), l'établissement des études par les comtés avec le concours de consultants, la publication de principes directeurs pour les EIE à l'intention des juristes participant à ces études, etc. La zone couverte par le projet correspond à l'ensemble de la Croatie.

Le 'Projet de principes directeurs et de formation pour les EIE en Croatie' fait partie du programme CARDS 2003. L'organisme responsable est la Commission européenne, représentée par la Délégation de la Commission en République de Croatie, qui est responsable de toutes les questions contractuelles. Le partenaire et bénéficiaire du projet est le Ministère de la protection de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la construction (MPEATC). Le groupe cible principal est constitué par le personnel de la Division de la protection de l'environnement, plus précisément celui du Département des études d'impact sur l'environnement et de la mise en oeuvre des mesures de prévention de la pollution. Les autres groupes cibles sont diverses autorités compétentes, des développeurs, des consultants, des organismes gouvernementaux sectoriels et non sectoriels, le grand public, etc. Le projet a démarré en juillet 2005 et s'étale sur 18 mois. Il est exécuté par Environmental Resources Management (ERM) Ltd. (Royaume-Uni) et OIKON Ltd. (Croatie). Son budget est de 700.000 euros et le bailleur de fonds est l'Union européenne (UE CARDS).

OBJECTIFS

L'objectif principal de ce projet est d'améliorer la viabilité environnementale des projets de développement en Croatie conformément aux normes de l'UE. Les objectifs concrets sont:

- Améliorer, faciliter et renforcer l'utilisation des EIE conformément aux normes et pratiques de l'UE;
- Appliquer les principes directeurs relatifs aux EIE au niveau national et à celui des comtés.

MÉTHODOLOGIE

- Les cinq ateliers consultatifs qui ont été organisés ont permis de procéder à un examen juridique et à une analyse des lacunes des règles et procédures relatives aux EIE, à une analyse des besoins institutionnels et à la consultation des

principales parties prenantes, des organismes compétents (ministères et autorités des comtés) et de consultants à propos des directives et manuels envisagés;

- Une brochure d'information sur le projet a été publiée en croate et en anglais et est également disponible sur le site Web du projet www.eiaproject.hr ;
- Élaboration du programme de formation à l'intention du personnel du MPEATC (formation des instructeurs), des représentants des comtés et des consultants

RÉSULTATS & ÉVALUATION

Résultats

- Renforcement des capacités du personnel du Département des études d'impact sur l'environnement et de la mise en œuvre des mesures de prévention de la pollution (Division de la protection de l'environnement);
 - Élaboration du programme de formation et formation des formateurs qui auront ensuite à transmettre leurs connaissances;
 - Recommandations convenues concernant les mesures juridiques à prendre pour poursuivre l'harmonisation avec les critères de l'UE dans les cas où cette harmonisation s'impose;
 - Principes directeurs détaillés et convenus du MPEATC à l'intention des responsables des EIE au niveau national et au niveau des comtés;
 - Renforcement des procédures de sélection, de détermination du champ et d'examen des EIE et amélioration de la mise en œuvre des outils d'étude (analyses coûts-avantages, études d'impact sur la santé, ampleur des impacts, etc.);
 - Transparence du processus des EIE, meilleure connaissance des principes directeurs/critères de l'UE relatifs aux EIE et des outils correspondants de la part des principales parties prenantes et participation accrue du public;
 - Plus grande participation des parties prenantes et du grand public aux auditions publiques;
 - Site Web opérationnel (www.eiaproject.hr), régulièrement mis à jour et donnant accès aux manuels et aux principes directeurs.
-